

PLOUVIEN

VIDE GRENIER

organisé par le Groupe Cyclotouriste de plouvien
Dimanche 31 août 2025 de 9 h à 17 h 00
à la Salle de Sports des Ecoles

FICHE D'INSCRIPTION

Ouverture aux exposants à 7 h, au public à 9 h
Café / gâteaux / boissons offerts aux exposants
300 mètres linéaires à disposition des vendeurs.

Merci de remplir le coupon ci-dessous
et le retourner accompagné de votre règlement
à l'une des adresses suivantes :

LE GOFF Yvonne

Penkear

29860 PLOUVIEN

Tél. 06 74 95 94 05

BUDNIAK Marc

473, rue des Glénans

29860 PLOUVIEN

Tél. 06 82 25 35 37



(A retourner au plus vite aux organisateurs)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. :

Nature de la vente :

Nombre de mètres souhaités :(2 mètres minimum)

Tarif : **3 € le mètre**

*Joindre avec le coupon-réponse votre règlement par chèque libellé à l'ordre du GROUPE
CYCLO DE PLOUVIEN*

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement à l'inscription

Date d'expédition de la réponse :

Signature du vendeur,

(par ma signature j'accepte le règlement au verso que je conserve).

Règlement

Vide grenier de Plouvien du dimanche 31 août 2025

- 1 - L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- 2 - Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9 h et à ne pas quitter la salle d'exposition avant 17 h 00.
- 3 - Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou d'autres préjudice.
- 4 - Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- 5 - Les tables et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages sont payables immédiatement.
- 6 - L'association Groupe Cyclotouriste de Plouvien se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.
- 7 - La réservation de mètres linéaires ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location. Passé le délai du 10 août 2025, tout paiement restera acquis à l'association du Groupe Cyclotouriste de Plouvien.
- 8 - Les priorités d'inscription et d'emplacement seront déterminées par ordre d'arrivée des fiches d'inscription chez les organisateurs.
- 9 - Il est interdit de fumer dans la salle.